

□ Prendre en compte les personnes en situation de handicap dans un projet associatif

Mardi 26 mars 2024 - Morlaix - FORMATION TERMINÉE

Formations / Fondamentaux de la vie associative

Pré-requis attendus pour la formation : participation au module " Accueillir des personnes en situation de handicap : les obligations "

FORMATION TERMINÉE

Objectifs

- Penser un projet associatif accessible à tous ou au plus grand nombre.
- Acquérir une démarche d'accueil, d'information et/ou d'animation adaptée au public en situation de handicap.
- Limiter les situations de handicap dans les projets proposés en les co-construisant avec les publics considérés comme « empêchés ».

Évaluation de la formation : questionnaire d'évaluation à chaud et à froid (envoyé 1 mois après la formation), quiz d'évaluation des compétences.

Contenu

- Travailler dans une démarche globale : accessibilité du bâti, offre accessible et/ou adaptée, mise en place d'activités ou d'outils de médiation.
- Mettre le public visé au cœur de la démarche, travailler en partenariat. Sensibiliser et mobiliser les compétences en interne (réfèrent handicap et autres membres dans l'association), et en externe.
- Communiquer pendant le montage du projet et à son terme, sur les réalisations : supports adaptés, médias spécialisés, sites internet accessibles, signalétique normalisée, etc. - Les outils exemplaires, les lieux et documents ressources pour s'informer de l'évolution de la réglementation et s'appuyer sur les bonnes pratiques repérées.

6h

Méthodes & moyens pédagogiques

Cours théorique accompagné d'exercices pratiques.

Apports théoriques ; supports visuels (extraits vidéos, photos) ; mises en situation ; quizz.

Pédagogie active, avec échange d'expérience des stagiaires

Pré-requis attendus pour la formation : être salarié·e, bénévole, stagiaire ou volontaire d'une association

Avoir participé au module " Accueillir des personnes en situation de handicap dans les activités associatives "

Coût

Bénévoles : adhésion à jour

Salarié·e-s : 150€ + adhésion à jour

Volontaires en service civique : adhésion à jour

Repas et hébergement non pris en charge.

Possibilité de rester déjeuner sur place.

Animateur·rice(s)

Aurélié Mongis

Formatrice sur Sensibilisations sur les situations de handicap et accessibilité.

Date(s) et lieu

Mardi 26 mars 2024

9h30-12h30 / 13h30-16h30

2D - 2d voie d'accès au port - 29600 Morlaix

Informations

Délais d'inscription :

- pour les bénévoles / les volontaires : au plus tard 7 jours avant la date de début de l'action de formation
- pour les salarié·e·s : au plus tard 30 jours avant la date de début de l'action de formation

Si vous êtes en situation de handicap et que vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour participer à la formation, merci de contacter le référent handicap, Andrea Lauro, lors de votre demande d'inscription.

02 98 63 71 91 / formation@resam.net



L'association RESAM est une association loi 1901 agréée d'éducation populaire
MJC - 7 place du Dossen - 29600 Morlaix - 02.98.88.00.19
e.mail : formation@resam.net Site Internet : www.resam.net
Siret : 52833335400017 - Non soumis au Régime de la TVA
Numéro de déclaration d'activité en tant que prestataire de formation : 53 29 08897 29